Page: 1/9

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2018 Révision: 30.06.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Tropical Tree

UFI-Code: 58NM-STUS-WW0H-2JQ9

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Emploi de la substance / de la préparation Assainisseur d'air désodorisant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Producteur/fournisseur:

Aurilis

Z.I. du Brezet

20-22 Rue Pierre Boulanger

63100 CLERMONT FERRAND

FRANCE

Tel. +33 (0)4 73 42 04 20

Fax. +33 (0)4 73 42 04 21

Chollet

139 rue Thérèse Planiol

37310 Tauxigny

FRANCE

Tel. +33 (0)2 47 91 88 88

Fax. +33 (0)2 47 91 59 51

Impex SAS

140 route des moulins

38490 Chimilin

FRANCE

Tel. +33 (0)4 76 32 69 69

Fax. +33 (0)4 76 31 55 30

Société de Diffusion d'Accessoires Automobiles (SDAA)

30 rue Rabelais

57200 Sarreguemines

FRANCE

Tel. +33 (0)3 87 98 22 37

Fax. +33 (0)3 87 95 71 33

Service chargé des renseignements:

LITTLE TREES Europe Ltd.

Buckingham House

West Street, Newbury

RG14 1BD, UK

Tel. +44 1488 689 460

Email: chemicalsafety@littletrees.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris

Hôpital Fernand Widal

200 rue du Faubourg Saint-Denis

75475 Paris Cedex 10

Telephone: +33 1 40 05 43 28

Emergency telephone: +33 1 40 05 48 48

ORFILA (INRS) telephone:

+33 (0)1 45 42 59 59 (to reach any of the toxcentres)

- F

Page: 2/9

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2018 Révision: 30.06.2017

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Tropical Tree

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Skin Sens. 1

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP. **Pictogrammes de danger**





GHS07

3HS09

Mention d'avertissement Attention

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Alpha-n-hexylcinnamicaldehyde

 $1\hbox{-}(1,2,3,4,5,6,7,8\hbox{-}Octahydro-2,3,8,8\hbox{-}tetramethyl-2\hbox{-}naphthalenyl) e than one$

Ethyl methylphenylglycidate

Linalol

2-(4-tert-butylbenzyl)propionaldéhyde

linalyl acetate

alpha-méthyl-1,3-benzodioxole-5-propionaldéhyde

Coumarine

3-cyclohexylpropionate d'allyle

Delta-Damascone

Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P501 Éliminer le ou les produits usagés avec les ordures ménagères; Éliminer le ou les produits inutilisés

dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Pas d'autres informations importantes disponibles. **vPvB:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

— F

Page: 3/9

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2018 Révision: 30.06.2017

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Tropical Tree

(suite de la page 2)

	3.2 Caractérisation chimique: Mélanges				
Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.					
Composants dangereux:					
CAS: 101-86-0 EINECS: 202-983-3 Reg.nr.: 01-2119533092-50-xxxx	Alpha-n-hexylcinnamicaldehyde Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 2, H411; Sens. 1B, H317	5-10%			
CAS: 88-41-5 EINECS: 201-828-7 Reg.nr.: 01-2119970713-33-xxxx	2-tert-butylcyclohexyl acetate Aquatic Chronic 2, H411	2,5-5%			
CAS: 54464-57-2 EINECS: 259-174-3 Reg.nr.: 01-2119489989-04-xxxx	1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthalenyl)ethanone Aquatic Chronic 1, H410; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317	2,5-5%			
CAS: 68912-13-0 EINECS: 272-805-7	Propionate de 3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-méthano-1H-indényle Aquatic Chronic 2, H411	≥1-<2,5%			
CAS: 10094-34-5 EINECS: 233-221-8	α,α-dimethylphenethyl butyrate Aquatic Chronic 2, H411	≥1-<2,5%			
CAS: 77-83-8 EINECS: 201-061-8	Ethyl methylphenylglycidate Aquatic Chronic 2, H411; Skin Sens. 1B, H317	≥1-<2,5%			
CAS: 78-70-6 EINECS: 201-134-4 Reg.nr.: 01-2119474016-42-xxxx	Linalol Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1B, H317	≥0,1-<1%			
CAS: 80-54-6 EINECS: 201-289-8 Reg.nr.: 01-2119907954-30-xxxx	2-(4-tert-butylbenzyl)propionaldéhyde Repr. 2, H361; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317; Aquatic Chronic 3, H412	≥0,1-<1%			
CAS: 128-37-0 EINECS: 204-881-4	2,6-di-tert-butyl-p-crésol Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	≥0,1-<0,25			
CAS: 115-95-7 EINECS: 204-116-4 Reg.nr.: 01-2119454789-19-xxxx	linalyl acetate Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	≥0,1-<1%			
CAS: 1205-17-0 EINECS: 214-881-6	alpha-méthyl-1,3-benzodioxole-5-propionaldéhyde Aquatic Chronic 2, H411;	≥0,1-<0,25			
CAS: 123-92-2 EINECS: 204-662-3	acétate d'isopentyle Flam. Liq. 3, H226	0,1-1%			
CAS: 91-64-5 EINECS: 202-086-7 Reg.nr.: 01-2119943756-26-xxxx	Coumarine Output Output Description: Output Des	≥0,1-<1%			
CAS: 120-51-4 EINECS: 204-402-9 Reg.nr.: 01-2119976371-33-xxxx	Benzoate de benzyle Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 2, H411; Acute Tox. 4, H302	≥0,1-<0,25			
CAS: 2705-87-5 EINECS: 220-292-5	3-cyclohexylpropionate d'allyle Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1, H317	≥0,1-<0,25			
CAS: 57378-68-4 EINECS: 260-709-8	Delta-Damascone Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1A, H317	≥0,1-<0,25			

Page: 4/9

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2018 Révision: 30.06.2017

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Tropical Tree

(suite de la page 3)

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Après inhalation:

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau:

Laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Peut provoquer une allergie cutanée.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux souterraines, les plans d'eau et les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

(suite page 5)

Page: 5/9

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2018 Révision: 30.06.2017

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Tropical Tree

(suite de la page 4)

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Assainisseur d'air désodorisant

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

128-37-0 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

VME (France) Valeur à long terme: 10 mg/m³

123-92-2 acétate d'isopentyle

IOELV (EU) Valeur momentanée: 540 mg/m³, 100 ppm

Valeur à long terme: 270 mg/m³, 50 ppm

VME (France) Valeur momentanée: 540 mg/m³, 100 ppm

Valeur à long terme: 270 mg/m³, 50 ppm

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

Protection des mains:

Le port de gants n'est pas obligatoire lorsque le produit est utilisé comme prévu.

En cas de contact prolongé avec la peau, utiliser des gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation (EN374).

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux: Pas nécessaire.

Limitation et contrôle de l'exposition environnementale

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux souterraines, les plans d'eau et les égouts.

_ -

Page: 6/9

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2018 Révision: 30.06.2017

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Tropical Tree

(suite de la page 5)

9.1 Informations sur les propriétés physic	ques et chimiques essentielles
Indications générales	<u> </u>
Aspect:	
Forme:	Solide
Couleur:	Selon désignation produit
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non applicable.
Changement d'état	
Point de fusion/point de congélation:	Non applicable.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébulli	<i>tion:</i> Non applicable.
Point d'éclair	Non applicable.
nflammabilité (solide, gaz):	Non déterminé.
Température d'inflammation:	Non déterminé.
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non applicable.
Supérieure:	Non applicable.
Propriétés comburantes	Non déterminée.
Pression de vapeur:	Non applicable.
Densité:	Non déterminée.
Densité relative	Non applicable.
Densité de vapeur:	Non applicable.
Taux d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau:	Insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non applicable.
Viscosité:	
Dynamique:	Non applicable.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

Page: 7/9

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2018 Révision: 30.06.2017

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Tropical Tree

(suite de la page 6)

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Pas d'autres informations importantes disponibles.

vPvB: Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Éliminer le ou les produits usagés avec les ordures ménagères; Éliminer le ou les produits inutilisés dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Catalogue européen des déchets

Le code de déchets 20 03 01 s'applique aux produits usagés. Le code de déchets 16 03 05* ou 16 03 06 s'applique aux produits inutilisés.

	déchets municipaux en mélange
16 03 05*	déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses

(suite page 8)

Page: 8/9

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2018 Révision: 30.06.2017

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Tropical Tree

(suite de la page 7)

Emballages non nettoyés:

Recommandation: De petites quantités peuvent être éliminées avec les ordures ménagères.

14.1 Numéro ONU			
ADR, ADN, IMDG, IATA	néant		
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU			
ADR, ADN, IMDG, IATA	néant		
14.3 Classe(s) de danger pour le transport			
ADR, ADN, IMDG, IATA			
Classe	néant		
14.4 Groupe d'emballage			
ADR, IMDG, IATA	néant		
14.5 Dangers pour l'environnement:	Non applicable.		
14.6 Précautions particulières à prendre pa	ar		
l'utilisateur	Non applicable.		
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au			
recueil IBC	Non applicable.		
Indications complémentaires de transport:	Ce produit n'est pas soumis aux prescriptions de l'ADR n de l'IMDG en vertu de la disposition spéciale N°335 relati aux faibles quantités de UN 3077. En vertu de la disposition spéciale IATA n° A197 pour le matières portant les numéros UN 3077 et 3082, ce produpeut être transporté en tant que "Not Restricted - N.R." d fait qu'il est transporté dans des emballages d'une contenance nette maximale de 5 L/kg. Les dispositions générales d'emballage de l'IATA sont à respecter.		
"Règlement type" de l'ONU:	néant		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

Catégorie SEVESO E2 Danger pour l'environnement aquatique

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t

Prescriptions nationales:

Indications sur les restrictions de travail: Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

(suite page 9)

Page: 9/9

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.09.2018 Révision: 30.06.2017

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Tropical Tree

(suite de la page 8)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Indication des modifications:

RUBRIQUE 2, RUBRIQUE 3: Mise à jour de la classification et de l'étiquetage du produit en raison de:

- Mise à jour des classifications des ingrédients conformément à la dernière version du guide d'étiquetage de l'IFRA/ de l'annexe VI du règlement CLP

RUBRIQUE 11:

- Modifications mineures (libellé, format)
- Mise à jour du contenu reflétant la nouvelle classification du produit

RUBRIQUE 13: Mise à jour du contenu sur la base de nouvelles informations disponibles

RUBRIQUE 15: Mise à jour du contenu sur la base de nouvelles informations disponibles

RUBRIQUE 16: Mise à jour du contenu sur la base de nouvelles informations disponibles

Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables - Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A

Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B

Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 2

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

FI